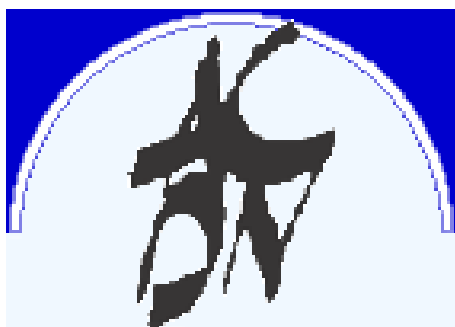


<https://acdn.net/spip/spip.php?article1373>



Quand le Président de la République atomise la France, le peuple doit faire front

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -

Date de mise en ligne : lundi 10 juin 2024

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Prenant de court ses propres partisans, M. Macron a décidé seul, "en conscience", de dissoudre l'Assemblée nationale et d'offrir ainsi au Rassemblement national la chance inouïe d'accéder au pouvoir. Ce geste jupitérien est caractéristique d'un président doté de l'arme nucléaire, c'est-à-dire d'une arme de toute-puissance, de massacre et de suicide collectif, dont il pourrait user sans avoir de compte à rendre à personne, ni avant, ni après.

Un président habitué à exercer le pouvoir suprême envers et contre tous, à neutraliser la révolte des Gilets Jaunes en feignant de les consulter au moyen de cahiers de doléances dont il ne tire strictement rien ou d'une "convention citoyenne" dont il annule ensuite les conclusions. [Un président qui dicte aux Français la façon de se soigner](#), les prive de leur "choix éclairé", les confine, les inocule, et piétine au passage le code du travail. Un président qui impose ses choix à coups de 49.3, y compris une réforme des retraites pourtant désapprouvée dans la rue par l'immense majorité des salariés et des Français. Un président qui, constatant que le peuple le désavoue une fois de plus dans les urnes, préfère la dissolution de l'Assemblée à sa propre démission, comme le fit le général de Gaulle en 1969.

Pour l'instant, l'atomisation de la France est seulement métaphorique et n'affecte que le sort politique de 577 députés. Mais elle révèle au public ce que nous savions déjà, mais dont quasiment personne ne semble avoir conscience dans les médias et dans la classe politique : le chef de l'Etat, nonobstant son costume-cravate seyant et bienséant, serait parfaitement capable de commettre le même geste à la fois meurtrier et suicidaire avec la véritable arme nucléaire, celle qui peut faire des millions de morts chez un hypothétique ennemi et d'autres millions chez nous, par mesure de rétorsion.

Dès à présent, son geste risque d'amener au pouvoir une formation politique qui entend [sanctuariser le recours à l'arme nucléaire en l'introduisant dans la Constitution](#) - un "détail" passé inaperçu dans la campagne européenne, du fait de l'omerta entourant le sujet. Ce faisant, la France, qui bafoue d'ores et déjà ses engagements internationaux en ne respectant pas l'article VI du Traité de Non-Prolifération auquel elle a adhéré en 1992, s'inscrira officiellement dans le mépris et le déni du droit international. Ce faisant, elle légitimera tous les fauteurs de guerre dotés de l'arme nucléaire qui, de Moscou à Tel Aviv, piétinent la Charte et les résolutions des Nations-Unies. C'en sera fait de l'ordre juridique mondial. La raison du plus fort, la menace existentielle, la guerre et la violence instaurées comme unique perspective des relations internationales, seul mode de règlement de tous les désaccords. De quoi crier aux fous !

Bien évidemment, M. Macron et sa minorité politique sont incapables de barrer la route du pouvoir au Rassemblement national, alors même qu'ils la lui ont ouverte par leur politique antidémocratique. Il n'existe qu'une seule alternative : un sursaut de la gauche surmontant ses divisions et s'entendant sur un programme de gouvernement, comme celui appelé de leurs vœux hier soir et ce matin, entre autres, par François Ruffin et Olivier Faure sur les ondes de France-Inter.

Sur l'essentiel, en matière économique, écologique, sociale, et même diplomatique (Ukraine, Palestine...) les composantes de la gauche sont d'accord, à quelques nuances près. Sauf sur un point : le nucléaire civil, où le désaccord est flagrant et antinomique. Le PCF devrait accepter de le mettre dans sa poche, un mouchoir par-dessus, pendant au moins deux ans, jusqu'à ce que la suite des événements -la faillite prévisible de la "relance" macroniste, "l'arrêt de tranche" déjà prévu de l'EPR de Flamanville pour remplacement du couvercle défectueux, le succès de la sobriété énergétique et des alternatives renouvelables- lui prouve qu'il a tort.

Sur le militaire, tous les partis de gauche devraient enfin comprendre que l'arme nucléaire est la clef de voûte d'un système d'exploitation et de domination des hommes et de la nature, ce système qu'ils disent combattre, et qu'il faut par conséquent s'en débarrasser, méthodiquement mais aussi rapidement que possible. [Sept Français sur dix l'ont compris et sont prêts à les rejoindre sur cet objectif fédérateur](#), qui pourrait également rassembler, au-delà des partis, les syndicats et nombre d'associations ou d'ONG. Quand donc l'entendront-ils ? Quand la catastrophe aura eu

lieu ? Non, c'est maintenant ou jamais.

En conséquence, je me porte candidat à la députation dans la 3e circonscription de Saintes et Saint Jean d'Angély, avec pour référence la [Charte pour une France et un monde humains](#) que je fais mienne à une précision près concernant le point 7.2.A. Le retrait de la France de la structure militaire de l'OTAN et la révision de tous ses accords de coopération militaire dans la perspective d'une dissolution des alliances militaires dans le monde sera subordonné à deux conditions : d'une part le cessez-le-feu de la Russie et son retrait derrière les frontières reconnues de l'Ukraine, qu'elle s'était engagée à respecter, ainsi que sa souveraineté politique, par le *Mémorandum de Budapest* du 5 décembre 1994 ; d'autre part l'ouverture, entre les cinq puissances nucléaires parties au Traité de Non-Prolifération (TNP), de négociations visant à éliminer toutes leurs armes nucléaires sous un contrôle mutuel et international strict et efficace, conformément à l'article VI du TNP, négociations élargies aux autres Etats concernés par la possession (Israël, Inde, Pakistan, Corée du Nord) ou l'hébergement (Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Italie, Turquie, Belarus) d'armes nucléaires.

Le respect du droit international, étant la règle qui s'impose à tous les Etats sans exception, n'exclut pas toutefois que le sort de la Crimée puisse être décidé par sa population *via* un référendum sous contrôle de l'ONU ou de l'OSCE, ni que le statut du Donbass puisse faire l'objet d'un accord négocié, respectueux de la culture, de la langue et des intérêts de tous ses habitants. De même, une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien doit pouvoir être trouvée par la négociation, dès lors qu'Israël aura cessé le feu et levé définitivement le blocus de Gaza.

J'appelle à soutenir ma candidature toutes les personnes de bonne volonté se retrouvant dans cette Charte, quelles que soient leur origine, leur culture, leur religion ou leur absence de religion, leur couleur de peau ou leur orientation sexuelle, et quel qu'ait été leur vote ou leur abstention le 9 juin. J'invite les associations et les syndicats qui en partagent les valeurs à en faire autant. J'invite les partis de gauche, et d'autres éventuellement, à s'accorder sur ma candidature et je ne la retirerai que si la gauche unie préfère désigner un autre candidat pour défendre un programme commun équivalent à celui qu'implique la Charte, ou meilleur, mais incluant au moins l'engagement de la France à négocier avec toutes les parties concernées l'abolition des armes nucléaires et radioactives.

On a besoin de paix. On ne peut espérer améliorer le monde tant que des milliards seront consacrés à préparer et faire la guerre et tant que les puissances nucléaires menaceront d'anéantir des populations entières, d'irradier la planète et de la rendre invivable. Cette catastrophe rendrait totalement inutiles toutes les luttes, que ce soit contre le réchauffement climatique, pour la biodiversité ou pour la justice et le mieux-être social.

Saintes, le 10 juin 2024

Jean-Marie Matagne

Président de l'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire (ACDN)

www.acdn.net

Docteur en philosophie

contact@acdn.net